



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères et européennes : ambassades et consulats

Question écrite n° 129258

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le décret du 9 avril 2009 portant nomination d'un ambassadeur chargé de l'audiovisuel extérieur. Elle lui demande de lui indiquer pour quelles raisons le Gouvernement a estimé nécessaire la création de ce poste et quelles actions l'ambassadeur, ancien sénateur qui avait été battu aux élections sénatoriales de 2008, a menées depuis sa nomination. Elle lui demande enfin de préciser quelle est la charge financière de cette fonction pour le ministère.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129258

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1754

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)